news tank culture

L'abonnement à News Tank est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank.
Imprimé par Maud Le Garzic Vieira Contim pour son seul usage (abonné n° 19439)

4es Assises du Cipac : « La RSO est désormais une politique créatrice de valeur » (Jean-Claude Herry)

Paris - Publié le mardi 8 octobre 2019 à 9 h 00 - Actualité n° 164072

« En 10 ans, la RSE devenue RSO, a changé de paradigme. D'une simple stratégie de communication pour les grandes entreprises, elle est devenue une politique mesurable et créatrice de valeur, qui permet aux organisations culturelles d'avoir un meilleur lien avec les collectivités, de retenir les jeunes diplômés, etc. De plus en plus de chartes et de labels écoresponsables locaux se développent. Il y a deux échelons qui jouent un rôle important : les Métropoles et les Régions », déclare Jean-Claude Herry, fondateur de Herry Conseil, lors de la table ronde « Pratiques responsables dans le secteur des arts visuels : enjeux et perspectives », organisée dans le cadre des 4es Assises du Cipac au Carreau du temple (Paris 3e) le 04/10/2019.

« Le budget de la mission du développement durable du ministère de la Culture est modeste. Il nous permet néanmoins d'être incitatif, d'amorcer des pratiques innovantes. L'échelon que nous privilégions pour travailler est celui des DRAC. Nous répartissons notre action en trois volets : l'aide à la création - en aidant notamment l'association COAL et son prix "Art et environnement" - ; l'aide à la diffusion, en incitant les festivals ou musées à créer des plateformes d'échanges et de dons pour les matériaux scénographiques ; et enfin l'aide à la formation, en développement des modules pour les écoles d'art », précise Monique Barbaroux, Haute fonctionnaire au développement durable au ministère de la Culture.

Simon Grolleau, coordinateur RSO de l'association AGEC&CO, groupement d'employeurs de la culture et de l'économie créative en Nouvelle-Aquitaine ; et Odile le Borgne, secrétaire du CIPAC, directrice de l'EESAB - site de Rennes, et représentante de l'ANdÉA, participaient également à la table ronde.

« L'ISO 20121 est devenu le standard des grands événements sportifs et musicaux » (Jean-Claude Herry)

Jean-Claude Herry - © Viadeo

« J'ai fondé un cabinet de conseil qui accompagne les acteurs de l'événementiel - organisateurs, lieux, collectivités et prestataires - majoritairement dans les champs culturel et sportif. Plusieurs termes sont utilisés de façon indifférenciée pour parler de pratiques responsables, ils veulent sensiblement dire la même chose, mais n'ont pas la même origine :

• **le développement durable :** il s'agit du terme le plus ancien, issu d'un rapport de l'ONU sur l'état de la planète, intitulé "Notre avenir à tous", sorti en 1987. Il renvoie à l'attention portée aux impacts sociaux, environnementaux et économiques dans chaque mode de développement.

• **les ODD :** l'ONU en a recensé 17 qui vont de la lutte contre la pauvreté à la lutte contre le réchauffement climatique.

• **la RSE :** le terme a été inventé dans le milieu de l'entreprise en réponse aux dénonciations des ONG. À l'époque, il était considéré comme un outil d'auto-régulation des impacts de l'entreprise sur la société et l'environnement. Le concept s'est élargi à l'ensemble des organisations (RSO), à la suite de la publication de la norme ISO 26000 issu d'une concertation de quatre années à l'échelle mondiale. Cette dernière, non contraignante, est néanmoins devenue un document de référence avec 24 enjeux principaux (énergie, recyclage, alimentation, égalité femmes-hommes, insertion, bien-être au travail, etc.).

• **l'éco-responsabilité :** le terme est moins lourd et est particulièrement apprécié dans les secteurs de la culture et du sport. Il recouvre à la fois les questions écologiques et sociales.

● En juin 2012, l'ISO a publié une une nouvelle norme de management, plus facilement appropriable que l'ISO 26000 car certifiable. L'ISO 20121 est rapidement devenu le standard des grands événements sportifs et musicaux, notamment des festivals Le Printemps de Bourges et We Love Green.

● Outre cette norme, de plus en plus de chartes et de labels locaux se développent. Il y a deux échelons qui jouent un rôle important :

• les Métropoles qui développent des outils ou passent des conventions éco-reponsables avec les organisateurs d'événements,

• les Régions sont également très impliquées. Le Collectif des festivals bretons, qui regroupent une trentaine d'événements a, par exemple, une équipe permanente dédiée à l'accompagnement éco-responsable des membres du réseau.

● Les choses bougent aussi au niveau international. La Fédération des festivals indépendants anglais a récemment déclaré qu'elle voulait aller vers le zéro plastique à l'horizon 2021. De même pour Live Nation. Il peut y avoir une réelle impulsion lorsque la démarche vient d'acteurs aussi reconnus dans le secteur.

● En 10 ans, la RSE devenue RSO, a changé de paradigme. D'une simple stratégie de communication pour les grandes entreprises, elle est devenue une politique mesurable et créatrice de valeur qui permet aux organisations culturelles d'avoir un meilleur lien avec les collectivités, de retenir les jeunes diplômés, etc. »

Jean-Claude Herry, fondateur de Herry Conseil

« Le développement durable doit irriguer l'ensemble des politiques culturelles » (Monique Barbaroux)

Monique Barbaroux - © D.R.

● « Nous considérons que le développement durable est une question qui touche à nos choix de vie, nos civilisations et qu'il doit donc irriguer l'ensemble des politiques culturelles. En France, chaque ministère est doté obligatoirement depuis 2013 d'un Haut fonctionnaire au développement durable.

● Les Hauts fonctionnaires se réunissent en réseau sous la houlette du ministère de la Transition écologique et solidaire. Cela permet d'avoir une vision transversale du sujet.

● Le ministère de la Culture a également - et il est le seul - constitué une mission du développement durable, placée auprès du secrétariat général. J'y suis assistée par un adjoint architecte-urbaniste de l'État. Notre budget est modeste, il nous permet néanmoins d'être incitatif, d'amorcer des pratiques innovantes. L'échelon que nous privilégions pour travailler est celui des DRAC.

- Nous avons lancé une stratégie RSO 2016-2020 et travaillons actuellement sur la prochaine. Nous ne parlons pas d'indicateurs, plutôt de leviers. Cette stratégie est un repère pour les DRAC et les établissements publics qui intègrent le développement durable dans leurs COP.
- Nous répartissons notre action en trois volets :

• **l'aide à la création :** nous soutenons des associations et non directement des artistes, par exemple l'association COAL qui remet chaque année un prix "Art et environnement" à un plasticien qui réfléchit au développement durable, soit dans sa façon de créer, soit dans les thématiques qu'il traite ; ou encore l'association Zone Sensible / Parti libre qui gère une ferme urbaine à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

• **l'aide à la diffusion :** nous nous investissons auprès de centres d'art, notamment La Cuisine de Négrepelisse (Tarn-et-Garonne) qui a produit une exposition itinérante sur le rapport des artistes à l'alimentation ; des éditeurs de livre ou encore des festival éco-responsables comme le festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence qui met chaque année un point d'honneur à concevoir une production entièrement recyclable (en 2019, ce fut *La Tosca* mise en scène par Christophe Honoré). Nous incitons également les festivals ou musées à créer des plateformes d'échanges et de dons pour les matériaux scénographiques. Nous nous inscrivons ainsi dans le futur plan sur l'économie circulaire qui sera proposé par le Gouvernement.

• **l'aide à la formation :** les jeunes générations sont déjà sensibilisées aux questions de développement durable. Nous réfléchissons à développer un module dans la formation initiale ou continue des élèves de l'INP, de la Fémis, des écoles d'art, etc. Nous sommes déjà en lien étroit avec l'Ensad, les Beaux-arts de Paris et l'Ensci. Chaque année, nous organisons également une journée Culture et développement durable. La prochaine se déroulera à l'Ensad le 19/11/2019. »

Monique Barbaroux, Haute fonctionnaire au développement durable au ministère de la Culture

« La RSO doit s'inscrire dans une démarche holistique » (Simon Grolleau)

- « La RSO ne peut pas s'envisager par le bout de la lorgnette, elle doit s'inscrire dans une approche holistique impulsée par la gouvernance des organisations qui donne le la. Ce n'est pas simplement du cosmétique, mais une stratégie dans laquelle toutes les parties prenantes de l'entreprises - prestataires, concurrents, collectivités - doivent être interrogées.

Simon Grolleau - © LinkedIn

- La RSO englobe donc, outre l'environnement, les relations et conditions de travail, la loyauté des pratiques, les communautés et le développement local, les droits de l'homme, etc.
- Réfléchir entre vie personnelle et professionnelle est typiquement une démarche de RSO. Dans le secteur artistique, cette question est essentielle. Est-ce qu'aller voir une exposition en dehors de ses heures de travail pour un commissaire relève d'un hobbie ou d'une expérience de benchmarking ? Est-ce que pour un plasticien la pratique artistique s'arrête à la porte de son atelier ?
- Il existe beaucoup d'indicateurs qui permettent de mesurer la bonne santé économique d'une entreprise, mais on oublie trop souvent de mesurer l'impact social. Les structures culturelles ont un impact important, voire essentiel pour les territoires, les habitants. »

Simon Grolleau, coordinateur RSO de l'association AGEC&CO, groupement d'employeurs de la culture et de l'économie créative en Nouvelle-Aquitaine

« Les administrations des écoles d'art doivent se nourrir des initiatives des étudiants » (Odile le Borgne)

- « Le ferment des écoles d'art est d'interroger le monde contemporain, d'inventer de la grammaire, du vocabulaire, etc. Les questions environnementales sont donc fondamentales et plusieurs modules s'y intéressent déjà, comme le programme de recherche "Design de la transition" ou le groupe de travail "À bout de mer" à l'EESAB.
- Des élèves de l'Ensa Lyon ont également lancé la première Récupérathèque, magasin collaboratif de matériaux de réemploi au sein d'une école de création qui fonctionne avec sa monnaie propre. Ils ont essaimé le concept un peu partout en France et une fédération de magasins s'est créée. D'ici un ou deux ans, il devrait y avoir une Récupérathèque dans toutes les écoles d'art en France. Enfin, nous avons vu apparaître un certain nombre de jardins partagés.
- Il faut se nourrir des initiatives de ces étudiants et les transposer dans le fonctionnement de l'administration. Encore aujourd'hui, le fait de donner des outils périmés doit faire l'objet d'une délibération. Le processus est lourd et complexe. Il faudrait également développer les banques de données.
- D'autres projets s'inscrivent dans le cadre du développement durable au sens large : la rédaction de deux chartes par l'ANdÉA en 2015, une contre contre les discriminations et l'autre pour le recrutement des directeurs et directrices d'écoles d'art. Il nous semble que la question du statut des enseignants des écoles territoriales relève également de l'éco-reponsabilité. Tant que cette dernière ne sera pas réglée, les personnels seront empêchés dans leurs travaux de recherche, dans leurs collaborations - outre le manque de reconnaissance. »

Odile le Borgne, secrétaire du CIPAC, directrice de l'EESAB - site de Rennes, et représentante de l'ANdÉA

Fédération des Professionnels de l'Art Contemporain

• Le Cipac réunit les professionnels engagés dans l'accompagnement des artistes, la production, la diffusion et la médiation de l'art contemporain en France.
• Plateforme nationale de réflexion qui organise des rencontres et des ateliers réunissant professionnels de l'art, artistes, responsables politiques et institutionnels, en y associant des experts.
• Seul organisme en France à développer une offre de formation spécifique pour les professionnels des arts visuels.
• Nombre de membres : 24 organisations représentant plus de 500 structures et près de 2 000 professionnels
• Président : Pascal Neveux, depuis le 15/10/2018
• Vice-présidentes : Marianne Lanavère, représentante de d.c.a ; Marion Papillon, représentante du CPGA ; Catherine Texier, représentante de Astre
• Secrétaire général : Xavier Montagnon
• Contact : Sophie Herrmannn, communication et coordination
• Tél : 01 44 79 10 85

Fédération des Professionnels de l'Art Contemporain
32 rue Yves Toudic
75010 Paris - FRANCE
Téléphone : 01 44 79 10 85

Fiche n° 717, créée le 13/11/13 à 03:43 - MàJ le 13/11/13 à 16:12

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »